

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4996)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4996)	Jury par défaut	Autres candidats	64	1662	1240	666	72
		Bacheliers technologiques toutes séries	56	636	390	390	56

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4996)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	250	184	106	13	18,1 %
			Masculin	1412	1056	560	59	81,9 %
			Total	1662	1240	666	72	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	53	27	27	3	5,4 %
			Masculin	583	363	363	53	94,6 %
			Total	636	390	390	56	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4996)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	28	2	1	0	0 %
				Sans mention	471	239	45	5	7 %
				AB	528	469	194	30	42,3 %
				B	355	344	281	25	35,2 %
				TB	132	129	126	11	15,5 %
				TBF	10	10	9	0	0 %
				Total	1524	1193	656	71	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	0	0	0	
				Sans mention	9	0	0	0	
				AB	19	0	0	0	
				B	9	3	1	0	
				TB	1	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	43	4	2	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	32	14	4	0	0 %
				AB	17	9	0	0	0 %
				B	19	9	1	0	0 %
				TB	15	7	1	0	0 %
				TBF	7	4	2	1	100 %
				Total	90	43	8	1	100 %
				Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	5	0	0	0
			Total		5	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	23	0	0	0	0 %
				Sans mention	243	88	88	14	25 %
				AB	229	167	167	23	41,1 %
				B	110	105	105	17	30,4 %
				TB	28	27	27	2	3,6 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	636	390	390	56	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4996)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1192	957	556	55	76,4 %
			En réorientation	305	217	94	14	19,4 %
			Non scolarisés	113	37	9	2	2,8 %
			Scolarité étrangère	29	19	5	1	1,4 %
			Autres	23	10	2	0	0 %
			Total	1662	1240	666	72	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	538	347	347	47	83,9 %
			En réorientation	72	30	30	5	8,9 %
			Non scolarisés	24	12	12	4	7,1 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	636	390	390	56	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4996)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	656	583	374	45
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	388	330	204	13
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	64	49	22	1
			Autres doublettes	335	201	52	11

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	495	361	361	52
			Autres doublettes	114	23	23	3
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4996)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	45,5 %	50,1 %	57,4 %	64,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	26,9 %	28,4 %	31,3 %	18,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	4,4 %	4,2 %	3,4 %	1,4 %
		Autres doublettes	23,2 %	17,3 %	8 %	15,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4996)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	81,3 %	94 %	94 %	94,5 %
		Autres doublettes	18,7 %	6 %	6 %	5,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en mathématiques et éventuellement en informatique	Bulletins de première et terminale en spécialité mathématiques et/ou en informatique ainsi que celles des épreuves du bac.	Très important
	Résultats en français, anglais et philosophie	Bulletins de première et/ou terminale	Important
	Résultats dans les autres enseignements scientifiques	Bulletins de première et terminale en enseignements de spécialité : SVT, Physique-chimie ou sciences de l'ingénieur.	Très important
	Résultats en sciences humaines et sociales	Bulletins de première et terminale (SES par exemple)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Assiduité	Avis de la vie scolaire	Très important
	Comportement	Appréciations des enseignant.es et de la vie scolaire	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

En ce qui concerne les notes des bulletins de 1ère et de Terminale :

- les notes en mathématiques et en NSI ou SIN sont très importantes et ce quelque soit la série (générale ou technologique); le fait de n'avoir pas choisi la spécialité NSI en bac général n'est pas un facteur limitant pour intégrer notre formation
- les notes dans les autres matières scientifiques sont importantes; ainsi en série générale et selon vos spécialités les notes de Physique-chimie, Sciences de la vie et de la Terre et Sciences de l'ingénieur sont prises en compte. En série technologique, plus particulièrement en Sti2d, les notes de Physique-chimie et mathématiques sont prises en compte.
- les notes en français ainsi qu'en philosophie et en anglais ont un poids important.
- enfin en série générale les autres spécialités que celles citées ci-dessus sont prises en compte mais dans une moindre mesure.

Il est à noter que les dossiers des lycéen.e.s en série générale n'ayant pas suivi la spécialité Mathématiques en première ont été refusés car les connaissances de seconde sont insuffisantes en mathématiques pour accéder au BUT Informatique. Cependant le fait de suivre le cours de mathématiques complémentaires en terminale est lui bien pris en compte.

Au delà des notes, les appréciations des enseignants sont étudiées afin d'apprécier plus largement les qualités de travail, de rigueur et de motivation de chaque candidat.e dans ses précédentes études. Enfin la lettre de motivation et son caractère personnel sont aussi pris en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidates et aux candidats d'accorder un soin particulier à la rédaction de leur lettre de motivation et de respecter les consignes données pour celle-ci : utiliser vos propres mots (l'usage d'un agent conversationnel est déconseillé) et soigner votre expression écrite (chaque dossier est lu par au moins un examinateur). Dans votre lettre de motivation, il est important pour l'étude de votre dossier d'expliquer votre parcours antérieur (par exemple : choix de spécialité, envie de réorienter vos études vers d'autres domaines, vos qualités pour apprendre, vos éventuelles connaissances du domaine de l'informatique,...) et pourquoi vous souhaitez candidater cette année en BUT Informatique. Il peut être aussi intéressant de vous renseigner sur les métiers de l'Informatique et ainsi de préciser votre projet professionnel.

Signature :

Laurence BILLARD,

Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble